

# La désinstitutionnalisation : défis et paradoxes

**Emilie Rosenstein**

**Les institutions sont-elles révolues ?**

9<sup>e</sup> Journée d'étude nationale Arkadis

22 septembre 2022

**Haute école de travail social et de la santé Lausanne**

**HE**  
**TSL** | **Hes·so**  
Haute Ecole Spécialisée  
de Suisse occidentale

# La désinstitutionnalisation comme norme ?

- Une norme qui « voyage » verticalement
- En même temps qu'elle voyage, elle illustre des tensions inhérentes au champ du handicap

## Deux tensions inhérentes au champ du handicap

Quelle anthropologie associée au handicap ?

Particulariste  
(altérité radicale)      ↔      Universaliste  
(vulnérabilité comme continuum)

Quelle(s) réponse(s) sociale(s) au handicap ?

Différentialisme      ↔      Assimilationnisme

# Deux approches du différentialisme

## 1. Le modèle hiérarchique

-> Société organisée et stratifiée autour des différences

Les différences sont reconnues, parfois même acceptées, généralement construites autour de catégories le plus souvent binaires.

*« Mais (elles) ne sont pas considérées pour autant comme égales. Elles sont situées sur une échelle de positions et de valeurs. Cette manière d'intégrer les différences, les fait tenir ensemble dans une cohérence, mais aussi dans un système de soumission. » (Stiker, 2017 : 60)*

# Deux approches du différentialisme (2)

## 2. Le modèle de la juxtaposition

-> co-existence, avec faible degré d'intégration

*« C'est celui (le modèle) d'une certaine tolérance, au sens d'accommodement : ils sont ce qu'ils sont. Nous sommes ce que nous sommes, telle est leur culture et telle est la nôtre ; nous ne prétendrons ni à les asservir, ni à les inférioriser, mais nous n'avons rien à faire ensemble. (...) Il n'y a pas d'intégration. C'est un puzzle, une mosaïque. » (Stiker, 2017 : 62)*

# Deux tensions inhérentes au champ du handicap

Particularisme  
(altérité radicale) ↔ Universalisme  
(vulnérabilité comme continuum)

Différentialisme ↔ Assimilationnisme

# Assimilationnisme et aspiration à l'universalisme

Notion d'intégration, orientée vers un dénominateur commun

*« Le modèle de l'assimilation tient à peu près ce discours: il y a des valeurs communes, des objectifs communs, des canons de comportement, des moyennes dont il faut se rapprocher. Le travail consiste à tout faire pour rejoindre cet ensemble, consensuel et uniformisant. » (Stiker, 2017: 59-60)*

Tend *« toujours vers l'universel et non vers des droits particuliers ou individuels » (Chauvière, 2003 : 101)*

## Assimilationnisme et aspiration à l'universalisme (2)

Mais risque d'aveuglement aux différences (déni)

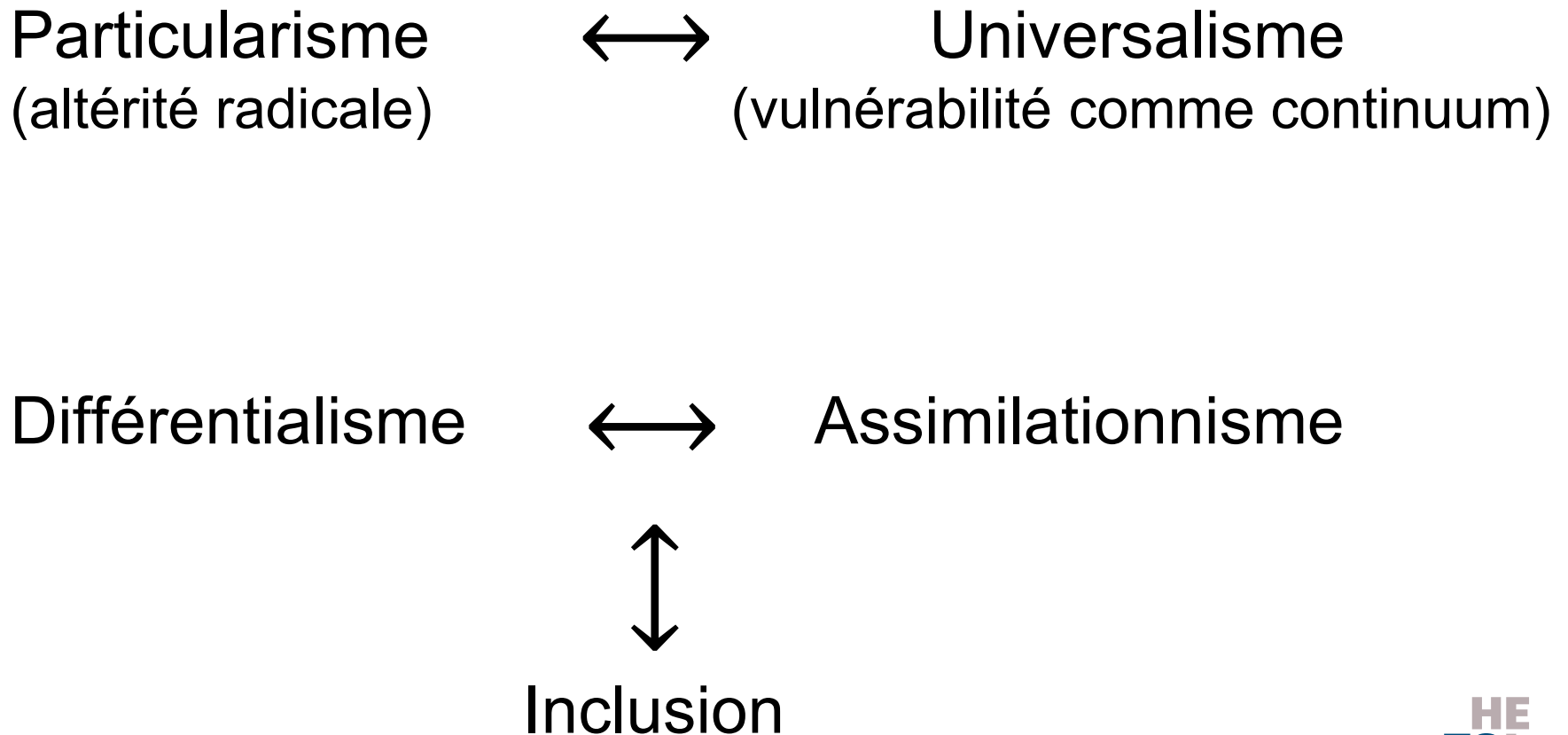
*« on passe très rapidement de la reconnaissance de l'égalité à une volonté de l'identique. »* (Stiker, 2017 : 59)

Risque d'enfermement dans une normalité valido-centrée

-> « pseudo-universalisme »



# Deux tensions inhérentes au champ du handicap



## Deux écueils observés dans la mise en œuvre des politiques d'inclusion

- Décalage (important) entre les ambitions et les moyens de leur réalisation, y compris dans le temps
- > peut produire des formes d'exclusion et de précarités extrêmes, des parcours fragmentés
- Risque de déni de la différence (de l'in-différence) dans un modèle assimilationniste qui perdure et ne dit pas son nom
- > peut produire des formes de sur-responsabilisation et de souffrance

## En guise de conclusion

- Le défi des politiques de l'inclusion : concilier l'aspiration à l'universel tout en reconnaissant les différences
- La société comme « organisation des différences »
- Universalisme, la désinstitutionnalisation comme des « idées régulatrices », un horizon vers lequel tendre
- Importance de penser le « voyage horizontal » de ces normes, pour une politique du handicap plus intégrée

# Un double agenda au sein des politiques du handicap

## Inclusion

(via l'accès aux prestations sociales)

« Il est des lieux où la plupart des personnes handicapées ne connaissent pas leurs droits et que ni l'administration, ni les établissements éducatifs (...) ne s'attachent à informer » (...) « **L'accès effectif aux dispositifs de protection sociale doit être garanti à toutes les personnes handicapées.** » (Maudinet, 2003: 61 & 110)



## Activation

(via la participation au marché du travail vs prestations sociales comme « dépenses passives »)

« **Le versement des prestations devrait être subordonné à la participation des intéressés aux mesures pour la réadaptation et l'emploi.** La participation active est la contrepartie de la prestation. Cela implique qu'un bénéficiaire qui ne coopère pas aux efforts d'insertion (réinsertion) s'expose à des sanctions sous forme de réduction de ses prestations. » (OCDE, 2003: 172)



Mis en œuvre en parallèle

# Les politiques du handicap depuis les années 2000 en Suisse

## Inclusion

- **1999** : Modif. Constitution fédérale (non-discrimination)
- **2004** : Entrée en vigueur de la LHand (axée participation et accessibilité)
- **2014** : Ratification de la CDPH

## Activation

- **2004** : 4<sup>e</sup> révision de l'AI : placement + instructions médicales plus strictes
- **2008** : 5<sup>e</sup> révision de l'AI : DP/IP, MR développement réadaptation, -20% de nouvelles rentes
- **2012** : 6<sup>e</sup> révision de l'AI : -17'000 rentes par révisions plus strictes
- **2019** : Surveillance des assurées

-> Deux agendas qui au mieux, coexistent, au pire, s'ignorent (Rosenstein, 2020)

*« Il est (...) remarquable de constater combien les divers 'mondes' qui se sont occupés du handicap se sont méconnus jusqu'à une période récente. »*

*« D'un côté, s'est développée une théorisation du handicap et, de l'autre, un appareil juridico-administratif de plus en plus complexe, les deux démarches s'étant ignorées, opposées ; elles aboutissent à des produits hybrides difficiles à utiliser. » (Hamonet, 2012 (1990) : 36/70)*

**Merci de votre attention !**

# Références

Chauvière, M. (2003). 6. Handicap et discriminations : Genèse et ambiguïtés d'une inflexion de l'action publique. In D. Borillo (Éd.), *Lutter contre les discriminations* (pp. 100-122). Paris : La Découverte.

Hamonet, C. (2012). *Les personnes en situation de handicap*. Paris : Presses Universitaires de France.

Maudinet, M. (2003). L'accès des personnes handicapées aux droits sociaux en Europe. Strasbourg : Éditions du Conseil de l'Europe.

OCDE. (2003). *Transformer le handicap en capacité. Promouvoir le travail et la sécurité des revenus des personnes handicapées*. Paris : OCDE.

Rosenstein, E. (2020). Deux politiques du handicap et des contradictions. *REISO, Revue d'information sociale*, mis en ligne le 17 février 2020, <https://www.reiso.org/document/5612>

Stiker, H.-J. (2017). *La condition handicapée*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.